

AUX TRAVAILLEURS EN GREVE

Les organisations Syndicales C.G.T. - F.E.N. - CGT-F.O.
appellent les travailleurs en grève de toutes professions
à se rassembler CET APRES MIDI A 16 H 30 à la BOURSE DU
TRAVAIL DE GUERET (place du Marché)

Vendredi 23 Mai 1968

La Creuse en mai 1968

Retour sur la situation creusoise en mai 1968
à travers les documents d'archives conservés
aux Archives départementales de la Creuse

Sources :

- articles de presse des journaux *La Montagne* - 9 BIB 131/194 et 195 et *Le Populaire du Centre* - 9 BIB 132/308 et 309 ;
- documents du Cabinet du préfet - 102 W 30.

Aujourd'hui 13 mai

Grève générale en Creuse

Rassemblement départemental à l'hôtel de ville de Guéret

Les événements graves dont l'Université est le théâtre ont créé une très grande émotion dans l'opinion publique. La répression policière dirigée contre les étudiants et les enseignants provoque l'indignation des travailleurs contre le régime.

Des problèmes tels que la réforme démocratique de l'enseignement au service des travailleurs, le plein emploi, la transformation des systèmes économiques par et pour le peuple constituent autant d'exigences fondamentales.

Les revendications et les luttes des travailleurs comme celles des étudiants, des enseignants et des autres catégories de la population laborieuse se heurtent aux mêmes méthodes de répression policières, de violation des libertés syndicales et démocratiques.

Les organisations syndicales ayant appelé à la riposte populaire face aux graves événements du Quartier Latin se sont réunies d'urgence le samedi 11 mai. Elles décident de relever le défi

du pouvoir en appelant à une grève générale de 24 heures, le lundi 13 mai et au rassemblement à 15 heures, à l'hôtel de ville de Guéret, auquel la population ne manquera pas de participer massivement.

Halte à la répression !
Liberté, démocratie.
Vive l'union des travailleurs et des étudiants !

Les Unions départementales
G.G.T. et C.G.T.-F.O.
La F.E.N., les Syndicats C.F.D.T.

L'Union des Commerçants solidaire des étudiants demande la fermeture des magasins aujourd'hui

Les graves événements dont l'Université a été le théâtre n'ont pu laisser personne indifférent et une grande émotion se manifeste dans toute la population. Par solidarité envers les étudiants et les enseignants et pour aider à la solution de leurs problèmes, une journée de grève générale a été décidée par l'ensemble des organisations syndicales. L'Union des Commerçants demande à tous les commerçants de Guéret de participer à ce mouvement en fermant leur magasin toute la journée du lundi 13 mai.

Le bureau.

La Montagne,
13 mai 1968.

13 mai 1968
grève générale
et manifestation

LA JOURNÉE DE PROTESTATION DU 13 MAI

- 1.500 manifestants dans les rues du chef-lieu creusois
- Le mouvement de grève a été largement suivi dans le département.



La Montagne,
15 mai 1968.



Notre rassemblement à Guéret. Au centre, au cours du meeting, le tribunal de paix et de la C.G.T., Tallard (U.N.R.F.), Gernès (S.N.E.S.), Bauty (P.R.N.), Borden (S.N.S.), Tenès (C.F.D.T.), Bonnard (F.O.). En bas, une rue de l'Université.

SECTEUR PRIVE

Bâtiment (entreprises contrôlées).. 10 %
 Métallurgie " " 25 %
 Alimentation " " 10 %

Un meeting a été organisé à 15h à l'Hôtel de ville de GUERET, par les syndicats de l'Enseignement (F.E.N., S.N.I. et U.N.E.F.), avec le concours de l'UD-C.G.T., de l'UD-F.O. et de la C.F.D.T.

Flacée sous la présidence de M. BOUTRY, surveillant général à l'Ecole des Métiers du Bâtiment de FELLETTIN, secrétaire général de la section creusoise de la F.E.N., cette réunion a groupé une assistance de 700 personnes environ, dont 60% de jeunes

Au cours des brèves allocutions qu'ils ont prononcées, les responsables des divers syndicats se sont félicités du succès de la manifestation et ont souligné qu'ils étaient entièrement solidaires des étudiants, auxquels ils apportaient leur appui le plus total dans leur action revendicative.

Après avoir stigmatisé le comportement des forces de l'ordre lors des événements qui se sont déroulés dans les Universités parisiennes, les intéressés ont brièvement mis en relief les insuffisances de l'Education Nationale. En conclusion, ils se sont prononcés pour une réforme démocratique de l'Enseignement, qui selon eux, devrait être effectuée en fonction du contexte économique et social.

A l'issue de ce meeting, à 17h., les manifestants ont parcouru en cortège les principales artères du centre de la ville. Certains d'entre eux portaient des pancartes sur lesquelles figuraient les inscriptions suivantes :

"PAS DE POLICE A L'UNIVERSITE"- "UNION DES TRAVAILLEURS ET DES ETUDIANTS"- "CREATION D'EMPLOIS"- "TOUS UNIS CONTRE LA REPRESSION"- "REFORME DEMOCRATIQUE DE L'ENSSIGNEMENT"- "POUR QUE LE DIALOGUE SE SUBSTITUE AUX MATRAQUESS"- "LIBERTE D'EXPRESSION A L'O.R.T.F."- "AMNISTIE".

A noter que les manifestants avaient été invités à se rendre à l'hôtel de ville par des tracts diffusés par les différents syndicats organisateurs du mouvement et par la Fédération communiste de la Creuse. Ci-joint un exemplaire de ces documents, ainsi que de la motion rédigée à l'issue du rassemblement.

MOTION

Les participants à la manifestation lancée par les organisations syndicales (C.G.T.-F.O., C.G.T., C.F.D.T., F.E.N.) le lundi 13 Mai à 15h. à GUERET,

- dénoncent avec vigueur la répression policière qui s'est exercée envers les étudiants,
- réclament l'amnistie pour tous les étudiants condamnés,
- se félicitent de l'ampleur de la manifestation qui, par son unité, a montré l'entière solidarité des travailleurs de tous les secteurs avec les revendications des étudiants, et par sa dignité, l'absurdité de la brutalité policière,
- s'engagent, dans l'union, à s'opposer à toute atteinte aux libertés syndicales et démocratiques.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SURETÉ NATIONALE
DIRECTION DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

GUERET

ORIGINE				EXPÉDITION				RÉFÉRENCE		CLASSEMENT	
DÉPARTEMENT	POSTE	COTE		NATURE	DATE	EXEMPLAIRES		ENREGISTREMENT	DATE	CATÉG.	DOSSIER
		SOURCE	SERVICE			NUMÉRO	N°				
23	1				14.5.68	7				5	
PIÈCES JOINTES				OBJET				DESTINATAIRES			
				-2ème GR.-				M.M. LE PRÉFET LE DIRECTEUR DES S.C. RG BORDEAUX... + ARCHIVES..... ++			

Grève générale du 13 Mai.

TIMBRE A L'ARRIVÉE	RÉSUMÉ
	Excepté dans certaines branches du secteur public ou nationalisé (Enseignement, E.D.F., Finances, Sécurité Sociale), le mouvement a été faiblement suivi. A l'appel des organisations syndicales, un rassemblement avec défilé a groupé environ 700 personnes au chef-lieu du département.
ENREGISTREMENT	
DIFFUSION	Le pourcentage des grévistes dans les différents secteurs a été très variable :
COTE D'EXPLOITATION	<u>SECTEUR PUBLIC</u> Enseignement (primaire, secondaire et technique)..... 98 % F. T. T. 2 % Communaux 20 % Hospitaliers 5 % Régies financières 50 %
CLASSEMENT	
OBSERVATIONS	<u>SECTEUR NATIONALISÉ</u> E.D.F. - G.D.F..... 80 % S.N.C.F..... 10 % (voies et bâtiment) Sécurité Sociale 45 %

Manifestation du 13 mai 1968 :
 rapport des Renseignements généraux au préfet et motion

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART		20 Mai 1968	
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
				11h 15	
EXPÉDITEUR : PREFET CREUSE GUERET					
DESTINATAIRE : MINISTRE INTERIEUR - Cabinet - Direction Générale des Affaires Politiques et de l'Administration Territoriale - Sous-Direction des Affaires Politiques - <u>PARIS</u>					

N° 2 283

Grève 20 Mai 1968 stop Situation à 11 heures stop

Education Nationale - Enseignements secondaire et technique : 50 % des élèves sont présents - Absentéisme des élèves dû à interruption des transports - Enseignement primaire : situation normale - Corps enseignant présent à son poste stop
 P. T. T. - Service de nuit normal - Services de jour : 7, 8 % de grévistes - Distribution nulle à GUERET et normale sur le reste du département - Service des lignes : 56 % de grévistes tous sur GUERET - Tous les guichets sont ouverts stop
 Les autres Administrations ne comptent aucun gréviste et fonctionnent normalement stop
 S.N.C.F. : grève totale avec occupation des gares de GUERET et LA SOUTERRAINE stop
 E.D.F. : 65 % de grévistes - Pas de coupures de courant stop
 Secteur privé : situation normale - Toutes les industries travaillent sauf une usine à BOURGANEUF (170 ouvriers) où débrayage vient de se produire stop
 Situation calme sur l'ensemble du département stop et fin

GUERET, le 20 Mai 1968.



LE PREFET,
 POUR LE PREFET
 Le Sous-Prefet,
 Directeur du Cabinet,

DATE ET HEURE DE TRANSMISSION

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES INSTRUCTIONS DE LA C.M. (INSTRUCTIONS SUR LA CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE)

Le préfet rend compte jour après jour au ministère de l'Intérieur de l'évolution de la situation dans le département.

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART		21 Mai 68	
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
EXPÉDITEUR : PREFET CREUSE GUERET					
DESTINATAIRE : MINISTRE INTERIEUR - Cabinet - Direction Générale des Affaires Politiques et de l'Administration Territoriale - Sous-Direction des Affaires Politiques - <u>PARIS</u>					

N° 2 285

Journée grève du 21 Mai 1968 stop Situation à 12 heures stop

Primo - Secteur Public stop

Education Nationale - Enseignement Primaire + Corps enseignant présent mais ne fait pas classe - Elèves présents - Enseignement Technique : Corps enseignant présent, mais les cours ne sont pas assurés - Elèves présents - Enseignement Secondaire : Corps enseignant présent mais les cours n'ont pas lieu - Les élèves discutent avec les professeurs stop
 P. T. T. : 88 grévistes sur 882 agents - Distribution du courrier inexistante à GUERET mais normale dans le reste du département - Service des Lignes : 81 grévistes sur 77 - Tous les guichets sont ouverts stop
 Les autres Administrations ne comptent aucun gréviste et fonctionnent normalement stop
 E.D.F. : 60 % de grévistes - Pas de coupures de courant stop
 S.N.C.F. : Grève totale - Piquets de grève aux gares de GUERET et LA SOUTERRAINE stop

Secundo - Secteur privé stop

Entreprise DUDEFFAND à GUERET (transport : 55 employés) en grève avec important piquet de grève stop
 AFBAT METAL à GUERET (100 ouvriers) débrayage de deux heures pour cet après-midi stop
 Etablissements GIBARD à BOUSSAC (Fermetures et portes métalliques : 280 ouvriers) grève de solidarité d'une demi-journée stop
 CONFORTUB à BOURGANEUF (Fabrique de mobilier : 170 ouvriers) en grève de solidarité pour la journée stop
 Situation calme sur l'ensemble du département stop et fin.

GUERET, le 21 Mai 1968



LE PREFET,
 POUR LE PREFET
 Le Sous-Prefet,
 Directeur du Cabinet,

DATE ET HEURE DE TRANSMISSION

Mod. 70 (ex-50)

RÉDIGEZ VOS TÉLÉGRAMMES SELON LES INSTRUCTIONS DE LA C.M. (INSTRUCTIONS SUR LA CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE)

22 et 23 mai 1968

La Creuse paralysée par la grève

Aujourd'hui : fermeture des écoles, lycées et collèges

Les scolaires doivent rester chez eux

Dans le département de la Creuse, la situation des mouvements sociaux était hier la suivante :

— E.D.F. - G.D.F. : mouvement de grève suivi à 95 %, n'affectant pas la distribution de gaz et d'électricité.

— Cheminots : grève à 100 %, trafic nul.

— P.T.T. : à Guéret, le courrier n'a pas été distribué et le personnel était en grève à 100 %. Par contre, dans le département, où la grève était observée à 10 %, la distribution des journaux seulement était généralement assurée.

— Aux Etablissements Dudeffant, à Guéret : grève à 100 %.

— Enseignement : dans le secondaire, les professeurs n'ont pas fait de cours et la plupart des élèves sont restés chez eux.

— Enseignement primaire : situation normale, mais à partir d'aujourd'hui, les écoles, les collèges et lycées seront totalement fermés ; tous les scolaires devront rester chez eux. Déjà les pensionnaires ont quitté hier après-

midi le chef-lieu. Cette grève totale qui débutera aujourd'hui est illimitée. Aujourd'hui également, la grève s'étendra à l'ensemble du personnel de l'administration universitaire.

— Dans l'industrie, on signale une grève à 95 % aux Etablissements « Confortub », à Bourgneuf ; à 90 % aux Etablissements Gibard, à Boussac et à 88 % aux Etablissements Gibard, à Guéret.

D'autre part, trois mairies creusoises sont en grève totale et entièrement fermées à tous. Il s'agit des mairies de Fresselines, Grand-Bourg et La Souterraine.

Enfin, en raison des événements, la Fédération des Œuvres laïques de la Creuse a décidé de reporter à une date ultérieure son assemblée générale annuelle et la fête des écoles publiques prévue au stade de Cher-du-Prat dimanche prochain 26 mai.

Parmi les conséquences enregistrées en raison de l'incertitude et de l'effalement des Creusoises, le rush sur l'essence et les produits alimentaires, notamment le sucre...

La Montagne,
22 mai 1968.

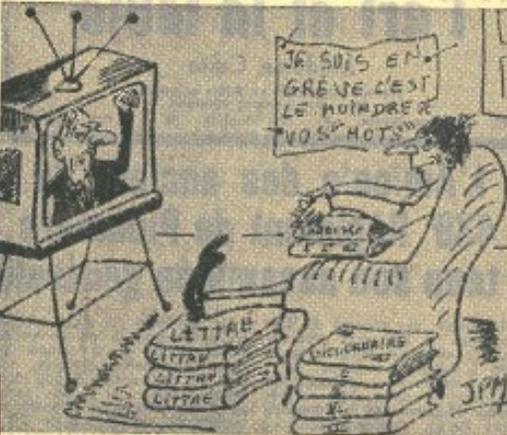
Le Populaire
du Centre,
23 mai 1968.

GUERET

La grève paralyse la ville



EN HAUT : Le piquet de grève aux transports Dudeffant : « On ne passe pas ! »
AU-DESSOUS : Grève totale à l'E.D.F. : « On va mettre le pouvoir au courant ! »
(Ph. : « Populaire du Centre ».)



Le général va parler ! Il va encore falloir sortir les dictionnaires.

Les enseignants ont défini leur action

Les personnels des lycées et C. E.S. de Guéret ont tenu une réunion commune, le mardi 21 mai, dans la grande salle de la mairie. Ils ont examiné les problèmes posés par la situation actuelle.

LES MOTIFS DE LA GREVE
Les enseignants considèrent que la grève a les mêmes raisons profondes que le mouvement ouvrier et étudiant. Il s'agit à tous les niveaux de protester contre la politique actuelle : aucun des problèmes, disent-ils, ne peut être résolu sans la participation des professeurs, parents d'élèves et élèves, que ce soit à l'échelon local, régional ou national. Ainsi les enseignants considèrent inadmissible que certaines classes soient supprimées sans qu'ils aient consultés sur l'opportunité de cette mesure.

Ils rappellent aussi les exigences qu'ils n'ont cessé de formuler depuis de longues années : classes de 25 élèves, davantage de maîtres et mieux formés, création de postes, conditions sans lesquelles l'avenir des élèves se trouve compromis. Ils rappellent aussi la nécessaire refonte de toute l'organisation actuelle de l'université.

PROBLEMES IMMEDIATS
Les enseignants se sont élevés contre la suppression prévue de 2 classes terminales au lycée de jeunes filles et d'une classe de seconde au lycée de garçons. Ils ont chargé un groupe de leurs d'intervenir sur les questions auprès des autorités.

PROBLEMES DE « FOND »
Les professeurs ont décidé de profiter des circonstances actuelles pour constituer des groupes de travail chargés d'examiner les questions soulevées par la réorganisation de l'école, surtout au niveau des établissements de la ville :

- participation effective des enseignants aux décisions locales ou académiques;
- participation des élèves au Conseil intérieur et de discipline;
- problème de la réforme des sanctions;
- problème d'autodiscipline;
- problème de l'organisation du travail (horaires de travail des internes, travail dirigé dans les classes);
- problèmes posés par le manque de locaux destinés aux élèves (foyer du lycée de jeunes filles);
- et tous les autres problèmes liés à une nécessaire réforme de l'Éducation nationale.

VENDREDI GREVE GENERALE

On annonce à Bourzac que les « Rangars Métalliques » sont fermés depuis hier, 16 heures. A Guéret la grève générale est prévue pour le vendredi 24 mai.

Un communiqué du C.D.A.L.

Les organisations composant le C.D.A.L. (F.E.N., S.N.I., parents d'élèves, Ligue de l'enseignement, délégués cantonaux) informent leurs adhérents et tous les laïques que la manifestation prévue à Guéret le dimanche 26 mai, à 11 h. 30, au cinéma Le Théâtre, est reportée à une date ultérieure.

DEUX DERRAYAGES AUX Ets JOSELYNE

Le syndicat C.O.T. des établissements Josey-Sne, réuni le 21 mai, a décidé de manifester pour ses revendications, et les revendications d'ensemble de la classe ouvrière. Toutefois, tenant compte de la fermeture de l'Ascension, et pour le service de la clientèle, deux débrayages d'une heure seulement ont été effectués mercredi 2 mai par l'ensemble du personnel.



Les enseignants durant la réunion. En médaillon, M. Germe, qui dirigeait la réunion.
(Ph. : « Populaire du Centre ».)

Situation officielle au 24 mai

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART		24 Mai 68	
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
EXPÉDITEUR : PREFET CREUSE GUERET					
DESTINATAIRE : MINISTRE INTERIEUR - Cabinet - Direction Générale des Affaires Politiques et de l'Administration du Territoire - Sous-Direction des Affaires Politiques - PARIS					
N° 2 291.					
Grève 24 Mai stop Situation à 12 Heures stop					
<u>Primo - Secteur public stop</u>					
Éducation Nationale : Corps enseignant en grève à 70 % dans l'enseignement secondaire, à 85 % dans le technique, 100 % dans le primaire stop Ecoles libres fermées ce jour stop P.T.T. : 172 grévistes sur 883 agents - Distribution du courrier nulle à GUERET, très perturbée sur le reste du département - Téléphone très perturbé - Service des lignes : 61 grévistes sur 74 agents - guichets sont ouverts stop Administration des Finances - Trésorerie Générale : 95 % de grévistes - Perceptions : 80 % - Direction des Impôts fonctionne normalement stop Ponts-et-Chaussées : 75 % des ouvriers sont en grève - Ingénieurs et Services administratifs travaillent normalement stop Pas de grévistes dans autres Administrations stop Communaux 84 % de grévistes stop E.D.F. : 95 % de grévistes - Pas de coupures de courant stop S.N.C.F. : 100 % de grévistes - Piquets de grève dans les gares de GUERET et de LaSOUTERRAINE stop					
<u>Secundo - Secteur privé stop</u>					
Entreprise DUDEFFANT à GUERET (transport : 55 employés) en grève avec piquet de grève stop AFBAT-METAL à GUERET (100 ouvriers) débrayage de 2 Heures prévu ce soir stop CONFORTUB à BOURGANEUF (ameublement : 70 ouvriers) grève cet après-midi stop					
./... DATE ET HEURE DE TRANSMISSION					

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART			
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
EXPÉDITEUR :					
DESTINATAIRE :					
N° 2 291 (suite)					
JOSELYNE à GUERET (alimentation - 40 employées) débrayage 1 H ce matin et 2 H ce soir stop PRESSES du MASSIF-CENTRAL à GUERET (70 employés) débrayage de 1 H ce matin stop UNION des COOPERATEURS du CENTRE à GUERET (Alimentation : 270 employés) en grève ce jour stop Quelques débrayages dans entreprises bâtiment stop					
<u>Tertio - Réunion C.G.T.</u> prévue ce jour à 16 H 30 à Bourse du Travail GUERET stop Trois Mairies fermées (LA SOUTERRAINE - GRAND-BOURG, FRESSELINES) - Il s'agit de municipalités communistes ou à majorité Extrême-Gauche stop					
<u>Quarto - Réunion des Présidents des Syndicats locaux d'Exploitants Agricoles</u> prévue, dans cadre journée nationale d'avertissement, à 14 H 30 ce jour Hôtel de Ville de GUERET stop Situation calme sur l'ensemble du département stop signé COLLOT STOP et FIN					
GUERET, le 24 Mai 1968					
LE PREFET,					
Signé : A. COLLOT					



Mouvements de grève du 24 mai

GUÉRET – GUÉRET – GUÉRET – GUÉRET – GUÉ

Ouvriers, enseignants et paysans au coude à coude dans les rues du chef-lieu creusois

Comme nous l'avons relaté hier, 3.000 personnes ont assisté, vendredi après-midi, à Guéret, au cortège qui a suivi les divers rassemblements organisés par les syndicats. Ce rassemblement était organisé d'une part par la C.G.T., Forces-Ouvrières et la F.E.N., qui avaient donné rendez-vous à leurs adhérents à 16 h. 30, à la Bourse du Travail, place du Marché, d'autre part par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Creuse qui, de son côté, avait convoqué au chef-lieu les présidents et délégués des différents syndicats pour une réunion d'information.

Ceux-ci, au terme de la réunion tenue dans la grande salle de la mairie, se sont joints aux participants au premier rassemblement, grossi de son côté par l'arrivée du cortège du personnel de l'Union des coopérateurs du Centre.

Cette foule, que l'on peut évaluer à 3.000 personnes, a défilé dans le calme à travers les rues de Guéret, précédée des porteurs de pancartes où étaient inscrites les revendications communes aux différentes catégories de travailleurs intéressés par le mouvement.

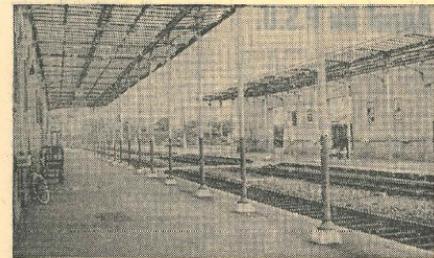
NOS PHOTOS. — En haut : une vue d'une partie du défilé lors de son passage place Bonnyaud.

En bas : l'assistance massée dans la cour de l'ancienne mairie.



La Montagne, 26 mai 1968.

Image de la grève



Le Populaire du Centre, 24 mai 1968.

GUÉRET

Plus de trois mille ouvriers et paysans ont manifesté, hier

On ne s'attendait pas à Guéret à voir hier une manifestation aussi importante. Trois mille personnes se sont massées sur l'esplanade de l'hôtel de ville, donnant ainsi à l'union entre les agriculteurs et les ouvriers toute sa valeur. Voici le film de cet après-midi :

A 14 h. 30, les agriculteurs arrivent à l'hôtel de ville de Guéret où les responsables de la F.D.S.E.A. les attendent. La salle est comble et les délégués cantonaux ne sont pas venus seuls, les paysans de leur région les accompagnent. A la tribune, on reconnaît MM. Guillou, président de la F.D.S.E.A.; Labouesse président du Comité de Guéret; Fougeroux, président de la Chambre d'agriculture; Mazure, Giraud, et Jullien, directeur de la Chambre d'agriculture. Cette réunion destinée à adopter une attitude face aux événements actuels se déroula dans une atmosphère surchauffée, les délégués cantonaux étant bien décidés à donner leur opinion sur les méthodes d'action de la Fédération départementale. La majorité des orateurs s'est prononcée pour un durcissement de cette action et pour s'engager dans la lutte déjà entreprise par les étudiants et les ouvriers. Un questionnaire fut remis aux délégués qui se prononcèrent ainsi sur le mode d'intervention qui sera celui de la F.D.S.E.A.

avant vraisemblablement la fin du mois. Il va donc falloir attendre les résultats du dépouillement du questionnaire pour connaître l'attitude des agriculteurs.

A 16 h. 30, les ouvriers massés sur la place du Marché pénétraient dans l'enceinte de la Bourse du travail où ils furent rejoints par les grévistes de l'Union des Coopérateurs du Centre.

A 17 heures, il était décidé par les délégués syndicaux de porter une motion aux agriculteurs, ce qui se produisit quelques instants plus tard. L'esplanade de l'hôtel de ville servit donc de point de rencontre de tous les manifestants qui, brandissant des pancartes entamèrent un long défilé à travers la ville.

A 18 heures, le cortège passait devant la préfecture dont les grilles avaient été fermées par de grosses chaînes, sur les pancartes on lisait les revendications suivantes : « Nous voulons 600 F par mois », « Réduction du temps de travail », etc...

18 h. 15, le défilé aboutissait à nouveau sur l'esplanade où M. Guillou, président de la F.D.S.E.A., donnait lecture de la motion traduisant la sympathie des ouvriers vis-à-vis des agriculteurs. Après les applaudissements, M. Pradignac invita les manifestants à se disperser. Toute la manifestation d'envergure venait de se dérouler dans le calme.

Grève de 24 h. à l'Union des Coopérateurs du Centre



EN HAUT. — A la tribune, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Giraud, Fougeroux, Guillou, Mazure et Labouesse.
AU-DESSOUS. — Une vue de la salle.

(Ph. « Populaire du Centre ».)

Le Populaire du Centre, 25 et 26 mai 1968.

La situation au 28 mai 1968

Mentions d'urgence <i>Extrême urgence</i> Signature de l'Expéditeur :		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR TÉLÉGRAMME DÉPART		Indications de Transmission <i>28 Mai 68</i>	
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	

EXPÉDITEUR : **PREFET CREUSE GUERET**
 DESTINATAIRE : **MINISTRE INTERIEUR - Cabinet**
- Direction Générale des Affaires Politiques et de
l'Administration du Territoire - Sous-Direction des Affaires Politiques
PARIS

N° 2 296.

Situation 28 Mai à 12 heures stop

Primo : Secteur Public stop

P. T. T. : 144 grévistes sur 885 agents - Service des Lignes : 63 grévistes sur 75 agents - Distribution nulle à GUERET et à AUBUSSON, perturbée sur le reste du département - Téléphone perturbé à GUERET et à AUBUSSON - Guichets fermés à AUBUSSON, ouverts dans le reste du département stop

Education Nationale : situation inchangée par rapport au 27 Mai stop
 Finances : Trésorerie Générale : 95 % de grévistes- Recettes et perceptions, Contributions Directes, Indirectes, Services Cadastre, et Enregistrement : 80 % de grévistes stop
 Direction Départementale Equipement : Services administratifs : 50 % de grévistes stop
 Sécurité Sociale et URSAF : 100 % de grévistes stop
 Magasin Central de Rechange à GUERET (Etablissement militaire dépendant du Service du Matériel) : 228 ouvriers en grève sur 278 stop
 Aucune modification pour les autres Administrations et services publics stop

Secundo - Secteur Privé stop

Etablissements DUDEFFANT : situation inchangée stop
 Société des Grands Travaux en Béton Armé (siège à CHATEAUROUX) chantier important à GUERET pour construction Lycée Technique : 60 ouvriers, tous en grève stop

./...
DATE ET HEURE DE TRANSMISSION

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR TÉLÉGRAMME DÉPART		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :					
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	

EXPÉDITEUR :
DESTINATAIRE :

N° 2 296 (suite)

Entreprise BORDILLON à BUDELIÈRE (Constructions électriques : 40 ouvriers) en grève stop
 Atelier "100 000 chemises" à GUERET (100 ouvrières) et Fabriques Réunies de Lampes Electriques (395 ouvriers) obligés de fermer par manque d'approvisionnement de matières premières stop

Tertio : 2 réunions prévues ce jour Mairie de GUERET organisées par les Syndicats : à 16 H pour les enseignants, à 17 H pour les ouvriers stop
 Situation calme sur l'ensemble du département, stop signé COLLOT STOP et FIN

*mais extension notable des
mouvements de grève*
 GUERET, le 28 MAI 1968

LE PREFET,



Du 28 au 31 mai 1968

Des enseignants non-grévistes réprovent la situation actuelle

Dans un communiqué qui nous a été remis hier après-midi, les enseignants de Guéret non grévistes précisent :

« Des enseignants non grévistes des lycées, C.E.S., et écoles normales de Guéret tiennent à faire connaître qu'ils réprovent :

— Le climat de désordre qui règne actuellement dans la vie scolaire.

— La situation de fait que connaissent leurs établissements.

» Que cette situation est préjudiciable aussi bien à l'intérêt immédiat des élèves qu'à la réalisation des réformes nécessaires sur lesquelles les enseignants entendent d'ailleurs être consultés ».

Le Populaire du Centre, 28 mai 1968.

GUÉRET

La F.E.N. pour le maintien de la grève

Dimanche matin, à l'hôtel de ville de Guéret, les enseignants appartenant à la F.E.N. se sont réunis pour étudier l'évolution de la situation et les divers problèmes propres à l'enseignement.

Le bureau était formé de : M. Germe, secrétaire du S.N.E.S. ; M. Bourdier, secrétaire du S.N.I. ; M. Sinaud, membre du bureau de la F.E.N. ; MM. Deschâtres, Deluchat et Gaye, responsables cantonaux du S.N.I.

A l'unanimité les participants ont décidé de poursuivre leur mouvement de revendications jusqu'à ce que celles-ci soient prises en considération par les autorités.

Ils ont mis l'accent plus particulièrement sur le problème crucial, dans notre région, des zones de salaire.

Ils ont décidé d'organiser, au cours de la semaine, des réunions pour débattre des problèmes qui sont actuellement soulevés par la crise.

Au cours de ces réunions ils étudieront en particulier l'organisation des examens et la réforme (en générale) de l'enseignement.

La prochaine réunion aura lieu aujourd'hui mardi, à 15 heures, à l'hôtel de ville de Guéret. Sujet : « Organisation du C.R.P. et du B.E.P.C. »

Les enseignants ont tenu à exprimer leur solidarité avec les étudiants et les ouvriers, et ont souhaité que les organisations politiques de gauche et les syndicats élaborent en commun un programme précis.



En haut, le bureau, et au-dessous, une vue des participants à la réunion de la F.E.N. (Ph. : « Populaire du Centre ».)

Aujourd'hui, rassemblement de tous les grévistes à 16 heures

Les organisations syndicales C.G.T., F.E.N., C.G.T.-F.O., C.F.D.T. et autonomes, appellent les travailleurs de la Fonction publique et du secteur nationalisé (fonctionnaires et enseignants, P.T.T., cheminots, E.D.F., travailleurs de l'État, Sécurité sociale), à se rassembler aujourd'hui mardi, à 16 heures, salle de l'hôtel de ville de Guéret, pour information et l'aboutissement de leurs revendications.

A 17 heures, le point sera fait pour l'ensemble des travailleurs, en commun avec les travailleurs du secteur privé (bâtiment, métallurgie, commerce, etc...).

LE CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES : « SOUTENEZ LA LUTTE DES ENSEIGNANTS »

Le Conseil départemental des parents d'élèves des écoles publiques de la Creuse communique :

Parents d'élèves, soutenez la lutte des enseignants !

Le Conseil départemental de la Creuse rappelle aux parents d'élèves la position prise par l'assemblée générale du 19 mai 1968, concernant les problèmes actuels :

— Son opposition à l'ensemble de la prétendue réforme Fouchet.

— Ses propositions à court terme, concernant les examens de juin.

— Sa volonté de voir participer les parents, les enseignants et les élèves des grandes classes à la vie intérieure des établissements (gestion, conseil intérieur, etc...).

— La nécessité de promouvoir sans trêve une véritable réforme démocratique de l'enseignement.

Le Conseil départemental constate avec satisfaction l'ampleur du mouvement mené par l'ensemble des travailleurs qui a contraint le gouvernement d'accepter la discussion.

Au moment où s'engage la négociation sur le problème de la Fonction publique et de la réforme de l'Enseignement, le Conseil départemental approuve la grève des enseignants. Il appelle tous les parents d'élèves à soutenir cette action sous toutes ses formes, pour permettre de faire aboutir les revendications qui sont les nôtres.

La C.I.R. invite les électeurs à voter "Non" au prochain référendum

LES MOUVEMENTS SOCIAUX EN CREUSE

La grève s'est étendue dans le secteur du Bâtiment

La Montagne,
30 mai 1968.

Les hospitaliers ont déposé une motion à la préfecture



LE PERSONNEL DES IMPOTS EN GRÈVE DEPUIS LUNDI



La Montagne,
29 mai 1968.

Grève chez Dudeffant



Voici le piquet de grève devant les Ets Dudeffant & C°.

Le Populaire du
Centre, 31 mai 1968.

La situation dans le reste du département

Débrayage à Auzances



Après les débrayages dans le bâtiment de la société Bourillon, les chauffeurs ramasseurs de lait de la laiterie Bouille ont débrayé à leur tour. — NOTRE PHOTO : Une vue des chauffeurs devant les camions.

La Montagne,
1^{er} juin 1968.

Dépôt d'une motion par le personnel du Centre hospitalier d'Ajain



LES MOUVEMENTS SOCIAUX EN CREUSE

A La Souterraine quelques centaines de personnes ont défilé dans les rues



Répondant à l'appel lancé par les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N., quelques centaines d'ouvriers, paysans et enseignants se

réunissaient jeudi soir, place de la mairie, à La Souterraine. Plusieurs délégués devaient tour à tour prendre la parole : M.M. Thomas

(C.G.T.) ; Lemaire (C.F.D.T.) ; Mme Dumontel (U.F.F.), et exposaient leurs différentes revendications.

Un long défilé devait ensuite parcourir les rues de la ville. De nombreuses pancartes, brandies par les manifestants, ne manquaient pas de mettre en relief leurs aspirations.

Le calme le plus absolu régna durant tout le temps de la manifestation.

La Montagne,
2 juin 1968.

Les répercussions du mouvement

sur l'approvisionnement ...

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
—
DIRECTION GÉNÉRALE
DU COMMERCE INTÉRIEUR ET DES PRIX
—

Adresse : Cité administrative
Place Bonnyaud : Tél.459

GUERRET , le 25 mai 1968

DÉPARTEMENT

CREUSE - 23

N° 975

LE CHEF DE SERVICE DÉPARTEMENTAL
DU COMMERCE INTÉRIEUR ET DES
PRIX,

à Monsieur le PREFET DE
LA CREUSE,

-Cabinet-
23-GUERRET

Objet : Difficultés
d'approvisionnement
et mouvements anor-
maux des prix.

Référence :
Télégramme 275/10763
du 22 mai 1968.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
un état de la situation des approvisionnements
et des prix telle qu'elle se présentait en
fin de matinée.

Le CHEF DE SERVICE DÉPARTEMENTAL

J. TEILHAC


ÉPICERIE : La grève signalée hier, à l'UNION DES COOPÉRATEURS DU CENTRE, a pris fin ce
matin. La situation à l'U.C.C. est la suivante :

-Stocks faibles pour : SUCRE
FARINE
PÂTES
RIZ
EAUX MINÉRALES
et, surtout, HUILE (3 jours)
-L'U.C.C. n'a pas de problème pour le FUEL-OIL.

VIN : Vin rouge ordinaire 10° et 9°5 : Stocks pratiquement épuisés chez les détail-
lants s'approvisionnant directement auprès de grossistes d'autres départe-
ments (Vins Nicolas de la Région Parisienne)

SUCRE : Stocks près de la cote d'alerte.
Réapprovisionnement difficile. Un magasin limite ses ventes à un kilo par
client. J'ai donné mon accord.

FRUITS ET LÉGUMES LIVRES PAR LES GROSSISTES DES DÉPARTEMENTS VOISINS :

Arrivages normaux.
Aucun barrage sur les routes.

BEURRES ET FROMAGES :

Difficultés d'approvisionnement pour les grossistes et les détaillants dont
les fournisseurs sont situés dans des départements producteurs éloignés (Maine et Loir, etc.)

dans le secteur privé ...

SITUATION EN CREUSE

Faute de matières premières
des industries cessent le travail
La grève paralyse le bâtiment

Guéret (De notre rédaction). — Le mouvement s'amplifie en Creuse. Hier, les employés des grandes entreprises du bâtiment ont arrêté le travail et ont installé des piquets de grève sur les chantiers. A Guéret, où l'on notait depuis quelques mois un grand nombre d'immeubles ou de bâtiments scolaires en construction, les chantiers sont vides de leurs ouvriers. Faute de matières premières les industries qui continuaient le travail ont été forcées à fermer leurs portes. C'est le cas, à La Souterraine, aux établissements S.C.A.C., dans une usine de jouets; à Aubusson, la fabrique de lampes s'est elle aussi arrêtée. Tout comme l'entreprise Chabredier de Pontarion, près de Bourgneuf.

Sur le front de la grève, on signale à nouveau des débrayages importants. C'est ainsi que Con-

fortub à Bourgneuf, poursuit son action en effectuant des arrêts de travail fréquents. Et qu'à la S.O.G.E.C. de La Souterraine, 70 % du personnel fait grève.

A signaler aussi à Boussac le débrayage des fermetures métalliques.

Dans les P.T.T., le nombre des grévistes dans le département augmente dans le secteur de la distribution et passe de 20 à 55 %. Dans le téléphone, on ne permet que les communications officielles ou prioritaires avec l'extérieur.

Durant tout l'après-midi d'hier, les élèves, professeurs et parents ont discuté sur la réforme de l'enseignement et ont abordé en particulier le problème des examens. Cette réunion rassemblait près de 800 personnes dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Guéret.

Le Populaire du
Centre, 30 mai 1968.

Entreprises fermées par manque de matières premières : F.R.L.E. à AUBUSSON (lampes électriques : 395 ouvrières) - SOCOMEC à LA SOUTERRAINE (fabrique de jouets : 30 ouvriers) - Ateliers 100 000 Chemises à GUERET (100 ouvrières) stop

Extrait d'un télégramme du Préfet envoyé au
ministère de l'Intérieur le 29 mai 1968.

Je m'efforce actuellement de faire repartir les usines qui ont dû cesser le travail en raison d'un manque d'approvisionnement en matières premières stop Je suis de ce fait amené à prononcer des réquisitions pour le transport de ces matières premières stop J'espère que la Fabrique Réunie de Lampes Electriques d'Aubusson (395 ouvriers) et l'usine des 1 00 000 Chemises à Guéret (105ouvriers) pourront reprendre leurs productions dans les jours qui viennent ce qui correspondrait d'ailleurs à la volonté très nettement affirmée tant par les cadres que par le personnel de ces entreprises stop Les milieux paysans semblent satisfaits des négociations menées à BRUXELLES et je ne pense pas que des manifestations soient à craindre stop.

Extrait d'un télégramme du Préfet envoyé au
ministère de l'Intérieur le 31 mai 1968.

COLAS SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Par suite de l'impossibilité de nous ravitailler en bitume nous nous trouvons dans l'obligation de faire effectuer à notre personnel le pont des 24 et 25 Mai 1968.

Nous espérons pouvoir reprendre le travail le Lundi 27 Mai 1968, mais si il n'y avait pas d'amélioration en vue a cette date nous vous tiendrons informé des décisions que nous nous verrions obligé de prendre.

Et sur le déroulement des examens

Le baccalauréat à l'ordre du jour



EN HAUT. — Le bureau pendant l'allocution de M. Bourdier. On reconnaît : M. Ger-
mes, M. Roussillat, Mme Léger et M. Labrousse.
AU-DESSOUS. — Une vue de l'assistance. (Ph. : « Populaire du Centre ».)

*Le Populaire du
Centre, 31 mai 1968.*

Mercredi deux réunions d'étude sur les problèmes posés par l'organisation du baccalauréat dans les circonstances actuelles.

Le matin, de 10 à 12 heures, les professeurs des lycées et des écoles normales se réunissaient et harmonisaient leurs propositions sur ce sujet.

L'après-midi à 14 heures, les élèves des classes terminales se réunissaient à l'hôtel de ville et mettaient la même question à l'étude.

A 15 h. 30, les professeurs rejoignaient les élèves. Après un travail de synthèse à partir des propositions de chacun, le débat se terminait à 18 heures.

Les professeurs et les élèves souhaitent :

La suppression de l'écrit; la rédaction par les professeurs et les conseils de classe d'une fiche scolaire encore plus complète que le livret scolaire traditionnel; l'admission d'une première tranche d'élèves sur examen de la fiche scolaire par les jurys du baccalauréat; un oral aménagé pour tous les autres élèves; que les élèves non admis à l'issue de cet oral soient autorisés à se présenter à la session de septembre, laquelle serait identique à la session de septembre prévu antérieurement aux événements; que les professeurs offrent aux élèves qui devraient se présenter à la session de septembre (écrit ou oral) d'achever les programmes du 1^{er} au 13 juillet, période qui correspond à la durée de classe (22 mai, 6 juin) perturbée par la grève.

De 18 à 20 heures, à l'appel de leurs organisations respectives les enseignants et les parents d'élèves du primaire et du secondaire se réunissaient également. Après quelques explications, sur les motifs de la grève, une discussion fructueuse s'engageait, notamment sur les problèmes du baccalauréat. Les parents présents manifestèrent leur soutien aux propositions exprimées plus haut. Pour terminer, une discussion fut engagée sur les problèmes posés par le B.E. P.C.

DÉPARTEMENT
DE LA CREUSE

MAIRIE
DE
GUÉRET



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf centsoixante-huit le vingt-huit mai à dix-huit heures trente se sont réunis sous la présidence et la convocation de M. le Maire, dans la salle ordinaire de leurs délibérations MM. les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Guéret.

Etaient présents : MM. GADET, Maire ; BARREIGE 2ème Adjoint ; AMEAUME 3ème Adjoint ; CANTHE, CLUZET, Adjointes supplémentaires ; PETIT, TOURTAUD, TRICLOT, GOMMY, NIORT, MEYSSONNET, BAPTISTE, CHAUSSEUR, ROBERT, RISIERE, DROUILLETTE, LANSADE, BARBARY.

Excusés : MM. GAYAUD, BLANCHET, FOURNELY, GEYSEN, GOUVERNAIRE VALERY, TESSIER.

Etaient absents : MM.

M. CLUZET est désigné comme Secrétaire de Séance

EXAMEN DE LA SITUATION CREEE PAR LES GREVES

M. LE MAIRE : Nous allons ouvrir immédiatement la séance. Vous voudrez bien m'excuser de vous avoir convoqués d'une façon aussi rapide, mais ce matin à la demande de plusieurs de nos collègues, nous avons décidé en raison des circonstances de le faire aujourd'hui même.

Nous allons tout d'abord aborder la situation créée par les grèves.

Certaines familles dont les traitements des chefs de famille sont faibles vont supporter difficilement ces grèves ; c'est la raison pour laquelle je vous ai convoqués. Les travailleurs ont fait la grève. C'était pour défendre leurs droits, leurs rémunérations... Il faut bien reconnaître qu'à GUERET toutes les manifestations se sont déroulées dans le calme et la dignité.

A la demande des organisations syndicales qui se sont présentées ce matin en délégation dans mon bureau, je vous saurais gré de bien vouloir voter un secours pour les grévistes dont les traitements sont faibles. La Municipalité de GUERET ne peut pas aller très loin. Ce geste ne peut être fait que par le Bureau d'Aide Sociale d'une façon réglementaire, après consultation des représentants des divers syndicats. Un dossier devra être constitué par chaque syndicat.

Je vous demande donc qu'un secours soit voté lequel sera

destiné à venir en aide aux familles de grévistes les plus nécessiteuses.

M. MEYSSONNET : Le crédit à voter est fonction de la situation locale.

M. LE MAIRE : Je vais vous donner les quelques renseignements que j'ai pu obtenir sur l'ordre de grandeur de cette grève :

- la S.N.C.F. fait grève depuis 9 jours à 100 %.
- Pour les P.T.T. il y a 144 agents grévistes pour le département.

- à l'E.D.F. 95 % du personnel fait la grève.
- au M.C.R. - grève à 82 %
- Ets DUDEFFANT - grève à 100 %
- Pourcentage très variable dans les différentes Administrations.

M. TOURTAUD : J'ai deux propositions à vous faire :

La première proposition serait de voter une première subvention et voir ce que cela donne.

La deuxième aide qui pourrait être donnée c'est les repas gratuits à la cantine scolaire pour les enfants des grévistes qui le désiraient.

M. LE MAIRE : Pour la subvention je vous propose de commencer avec 5 000 F, c'est ce qu'a fait St-Junien - Montluçon a voté 30 000 F.

M. AMEAUME : Nous ne pouvons faire moins que USSEL qui a voté 50 000 F.

M. MEYSSONNET : Je crois qu'il serait raisonnable de débiter avec 10 000 F.

Après une longue discussion, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1°/ d'attribuer au Bureau d'Aide Sociale une subvention complémentaire de 10 000 F qui sera affectée en secours aux grévistes dont la situation est devenue précaire.

Le Bureau d'Aide Sociale sera aidé dans cette tâche par les représentants des organisations syndicales.

Une nouvelle réunion du Conseil Municipal aura lieu mardi prochain en vue d'apprécier les résultats obtenus par ce premier effort financier.

2°/ de servir gratuitement un repas aux enfants des grévistes à la cantine scolaire du Groupe Roger Cerclier.

Afin de connaître le nombre de repas à servir à la cantine, les parents feront inscrire leurs enfants dès demain auprès de la Gérante de la Cantine scolaire.

Le crédit de 10 000 F à verser au Bureau d'Aide Sociale sera prélevé sur les fonds libres du Budget communal 1968.

FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres Présents

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,



Le Conseil municipal d'Ahun a accordé une aide aux cheminots touchés par la grève

La Montagne,
17 juin 1968.

Mardi, à la Maison des Jeunes et de la Culture
**Les grévistes de la Maison Duffant
ont reçu le produit des ventes d'aquarelles
de l'exposition du peintre Bernard Blot**



La Montagne,
6 juin 1968.

AUBUSSON

**Le Conseil municipal a voté
une somme de 5.000 francs
au profit des personnes touchées
par le mouvement de grève**

La Montagne,
3 juin 1968.

50.000 francs pour les grévistes alloués par le département

La Commission départementale du Conseil général de la Creuse, réunie le 31 mai 1968, a décidé de voter un crédit provisionnel de 50.000 francs en faveur des grévistes nécessiteux.

Cette somme sera répartie par les bureaux d'aide sociale communaux, en accord avec une délégation de la commission départementale.

Une réunion aura lieu le mardi 4 juin à 16 heures, entre cette délégation et les maires, présidents des bureaux d'aide sociale intéressés.

La commission départementale, compte tenu de la gravité des événements actuels, a laissé le soin à son président de la convoquer à nouveau pour le cas où une session du Conseil général apparaîtrait nécessaire.

La Montagne,
1^{er} juin 1968.

Imposant rassemblement et cortège à Guéret

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART			
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de départ	

EXPÉDITEUR : **PREFET CREUSE GUERET**
 DESTINATAIRE : **MINISTRE INTERIEUR - Cabinet**
 - Direction Générale des Affaires Politiques et de l'Administration du Territoire - Sous-Direction des Affaires Politiques - PARIS

n° 2 304

Manifestation organisée ce jour à GUERET par UD-C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., F.D.S.E.A. a groupé six cents personnes dont trois cents agriculteurs stop Présidence assurée par M. GUILLON, Président FDSEA stop Orateurs MM. GUILLON MAZURE, Vice-Président FDSEA, BOUTRY Secrétaire Fédéral FEN, PRADIGNAC, Secrétaire UD-C.G.T., CEREDE de la C.F.D.T., ont exposé thèmes suivants : attachement aux institutions démocratiques et à République, indexation des prix et salaires agricoles, abrogation des ordonnances relatives à Sécurité Sociale, Union des Forces de Gauche, bien-fondé de la grève, rôle important à jouer par les partis politiques de gauche dans campagne électorale stop Résolution a été lue qui demande la réforme démocratique de l'enseignement, un Gouvernement émanant du peuple, le progrès social stop Défilé de mille personnes a emprunté dans le calme les principales artères du centre de GUERET stop Dislocation du cortège après qu'une cinquantaine de personnes, pour la plupart militants communistes et cégétistes, ait chanté "L'Internationale" stop **Actif** signé André COLLOT stop et fin

GUERET, le 3 Juin 1968.

LE PREFET,

Signé : A. COLLOT



Comme nous l'avons relaté hier, de très nombreuses personnes ont assisté au rassemblement organisé, lundi de Pentecôte, à partir de 15 h. 30 devant l'hôtel de ville de Guéret, à l'appel des organisations syndicales creusaises C.G.T., F.E.N., C.F.D.T., autonomes, (D.G.L., S.N.A.E.I.), F.D.S.E.A. et comité de Guéret.



La Montagne, 5 juin 1968.

NOS PHOTOS. — En haut : Les manifestants massés devant l'hôtel de ville. — En bas : Les représentants des syndicats.

et la reprise progressive du travail

Quelques reprises du travail enregistrées mais le mouvement persiste dans certains secteurs

La Montagne,
5 juin 1968.

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART		7 Jun	
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
EXPÉDITEUR : PREFET CREUSE GUERET DESTINATAIRE : MINISTRE INTERIEUR - Cabinet - PARIS					

N° 2 313

Réf : Votre circulaire télégraphique n° 63/257 du 5 Juin 1968 stop

Primo : Opinion publique satisfait de ce que les enfants reprennent leurs cours dans l'enseignement primaire stop Satisfaction également à l'annonce de la reprise du travail par S.N.C.F. stop

Secundo : Néant stop

Tertio : Dans les trois secteurs, UD-C.G.T. se félicite des "victoires" acquises par les travailleurs et demande à ceux-ci de rester vigilants stop

Quarto - Secteur Public : Reprise générale des cours dans enseignement primaire où 70 % des élèves sont présents stop Corps enseignant en grève à 75 % dans enseignement technique, 80 % dans enseignement secondaire, ne permet pas reprise normale des cours stop

Secteur nationalisé : Trafic ferroviaire redevenu normal stop

Secteur privé : Aucune entreprise en grève stop Quelques entreprises manquant de matières premières ont mis leur personnel en congé pour quelques jours stop signé A. COLLOT stop et fin.

GUERET, le 7 Juin 1968.

LE PREFET,



DATE ET HEURE DE TRANSMISSION

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART		5 Jun 68	
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
EXPÉDITEUR : PREFET CREUSE GUERET DESTINATAIRE : MINISTRE INTERIEUR - Cabinet - PARIS					

N° 2 309

Référence : Votre circulaire télégraphique n° 68-254 du 5 Juin 1968 stop

Sur demande Directeur Etablissements DUDEFFANT (Transports : 55 employés) tendant à obtenir force publique pour assurer liberté du travail après vote favorable à la reprise du travail des employés et ouvriers, ai envoyé ce jour Commissaire Sécurité Publique de GUERET accompagné de deux Officiers de Police afin de faire ouvrir les portes de la succursale de GUERET stop Grévistes ont immédiatement obtempéré et 39 non-grévistes ont pu ainsi regagner leur poste de travail stop Cette opération s'est déroulée sans aucun incident stop signé A. COLLOT stop et fin.

GUERET, le 5 Juin 1968.

LE PREFET,



Vers la sortie du conflit

Mentions d'urgence		MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR		Indications de Transmission	
Signature de l'Expéditeur :		TÉLÉGRAMME DÉPART			
Mentions de Service	Origine	N° d'Expédition	Nombre de Mots	Date et Heure de dépôt	
EXPÉDITEUR : PREFET CREUSE GUERET					
DESTINATAIRE : MINISTRE INTERIEUR - Cabinet - P A R I S					
N° 2 330					
<p>R é f : votre circulaire télégraphique n° 68/257 du 5 Juin 1968 stop</p> <p>Primo : opinion unanime se réjouit de la reprise générale des cours scolaires et de ce que épreuves baccalauréat pourraient avoir lieu avant 14 Juillet prochain stop</p> <p>Secundo : néant stop</p> <p>Tertio : sans changement stop</p> <p>Quarto : Secteur Public - Education Nationale - Reprise totale dans les 3 Enseignements stop Secteur privé : 3 petites entreprises ont personnel totalement ou partiellement en congé par manque de commandes stop signé COLLOT STOP et FIN</p> <p style="text-align: center;">GUERET, le 11 JUIN 1968</p> <p style="text-align: center;">LE PREFET,</p> <div style="text-align: center;"></div>					
Mod. 70 rev-50					
DATE ET HEURE DE TRANSMISSION					

Syndicat des Transports
de Guéret -- C. G. T.
BOURSE DU TRAVAIL - Tél. 646

Guéret le 6 Juin 1968

Monsieur le Préfet
de la Creuse

Monsieur le Préfet,

Nous tenons à vous informer de la situation à l'entreprise DUDEFFANT car un communiqué de la Direction publié aujourd'hui dans la Montagne essaie de faire croire au public que les ouvriers n'avaient pas de raison de poursuivre la grève car satisfaction leur aurait été donnée suite aux "accords de Grenelle" et à l'accord particulier des transports.

Or la seule réponse faite par la Direction est celle qui figure sur la photo-copie ci-jointe, au lendemain des réunions de Grenelle. Comme vous pourrez le constater les chiffres ne donnaient que 5 % pour l'année.

Saujourdet
Dans les jours qui ont suivi les délégués n'ont pu obtenir aucun engagement nouveau. Il a fallu qu'ils se rendent d'eux mêmes à Issoudun hier mercredi 5 Juin pour obtenir l'accord verbal du patron M. VAUVY quant à l'application des 10 %

À la reprise du travail ce matin ils ont redemandé à nouveau un engagement écrit.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Syndicat
le Secrétaire

J.O. Desplats
J.O. DESPLATS